

vent des Etats particuliers ; f, des outrages publics et des actes de violence de la part des foules ameutées.

Du reste, "Spectator" est porté à croire que l'Eglise américaine se trouvera bien, en définitive, de cette persécution, qui aura l'effet d'unir plus étroitement les catholiques de toute nationalité, de les forcer à s'organiser, de donner plus de force à la presse catholique et d'ouvrir les yeux de l'autorité pontificale sur la véritable situation religieuse du pays.

Nous ne voyons pas nous-mêmes à quoi peuvent aboutir, en dernière analyse, si ce n'est à une persécution en règle, les courants d'idées qui règnent aux Etats-Unis et auxquels résiste mal l'espèce de catholicisme opportuniste accepté par un trop grand nombre de catholiques américains. Mais que cette persécution doive être prochaine, rien ne semble l'indiquer, à moins qu'un conflit avec Rome, dans les affaires extérieures, aujourd'hui que les Etats-Unis y jouent un rôle plus marqué, ne vienne précipiter les choses.

AUTRES PAYS

ITALIE.—Nous venons de recevoir, mais trop tard pour la publier dans cette livraison-ci, l'encyclique adressée par Léon XIII aux évêques, au clergé et au peuple d'Italie. C'est un réquisitoire terrible contre le gouvernement spoliateur et une énergique revendication des droits de la Papauté.

En dépit de quelques indispositions passagères, le Pape paraît être encore en bonne santé. Il continue la série de ses audiences.

—Un groupe de soi-disants catholiques vient de publier dans les journaux une adresse au Saint Siège sollicitant le retrait du *non expedit*, c'est-à-dire de la mesure qui interdit aux catholiques de participer à la vie politique du pays. Cette adresse, qui n'est pas signée et qui est, paraît-il, l'œuvre de libéraux déguisés en catholiques pour la circonstance, n'a aucune importance.

—La secte qui ne recule devant rien, avait traduit Mgr. Scotton devant les tribunaux militaires, parce que celui-ci avait distribué des portraits de Léon XIII portant des inscriptions proclamant les droits du Souverain Pontife.

L'éminent prélat a été acquitté au grand mécontentement des sectaires.

Nous reproduisons à titre de document les inscriptions que portaient les portraits désormais célèbres :

1.—Le Pape, chef visible de toute l'Eglise, est de droit divin indépendant de toute autorité sur la terre. Pour qu'il ait sa